



L'OIN en Guyane

Questions Réponses GRAND PUBLIC

Quelle est la différence entre une ZAC et une OIN ?

Une Opération d'Intérêt National (OIN) et une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ne sont pas au même niveau en termes d'urbanisme.

Une OIN est une mesure exceptionnelle, nécessitée par l'intérêt national, qui modifie certaines compétences en matière d'urbanisme dans un objectif et sur des périmètres précis.

Une ZAC est une procédure d'urbanisme qui permet de réaliser des opérations d'aménagement urbain.

L'OIN en Guyane a pour objectif d'accélérer les projets d'aménagement pour faire face aux besoins exceptionnels du territoire. Ces projets d'aménagement peuvent se concrétiser sous différentes formes : Zones d'Aménagement Concerté (ZAC), lotissements, groupements d'habitation, Zones d'Activités Économiques (ZAE), ...